

PERMIS D'AMENAGER - MODIFICATIF 1
LOTISSEMENT DE LA PLAINE
PLAN DE COMMERCIALISATION

MONTIGNARGUES (30)

Parcelles cadastrées Section A n°285p, 286p, 287, 288, 289, 290, 291, 292, 293, 294, 295, 296, 298p, 302, 303
 sises "Chemin des Bessons" ; "Route Vielle" ; "Route départementale n°7"

N° dossier : 21097PA-01
 Date : 18/10/2022 Maj : 20/03/2023

Maîtrise d'Ouvrage:
 SAS Foncière BAMA
 56 Avenue Jean Jaurès
 30900 NIMES
 Tél: 04.66.68.75.10
 Web: www.groupe-bama.fr



Maîtrise d'Oeuvre:
 RELIEF NIMES
 Immeuble le Carré 20-50 / BP 90010
 240 Chemin de la Tour de l'Evêque 30023 NIMES CEDEX 1
 Tél: 04.66.38.14.10
 Courriel: nimes@reliefge.fr



TRAVAUX REPRESENTES A TITRE INDICATIFS SOUS RESERVE DES CONTRAINTES D'EXECUTION DEFINITIVES ET SOUS RESERVE D'OBTENTION D'UN EVENTUEL PERMIS D'AMENAGER MODIFICATIF. LE MORCELLEMENT EST PROVISOIRE, COMMUNIQUE A TITRE INDICATIF. CONCERNANT LES REGLES D'IMPLANTATION ET D'AMENAGEMENT, SE REFERER AU REGLEMENT DE L'OPERATION ET AU CPAP.
SUPERFICIE DE PLANCHER - SUPERFICIE IMPERMEABILISEE
--> VOIR ATTESTATION DRESSEE PAR L'AMENAGEUR

Légende:

- Application fiscale issue du plan cadastral (non opposable aux tiers)
- Emprise de l'opération
- Découpage projeté
- Zone Constructible R+1
- Zone constructible R0 uniquement
- Implantation obligatoire pour toute construction de garage
- Bandeau d'implantation obligatoire pour la construction principale Profondeur: 3m
- Zone non constructible
- Servitude de passage sur lot F au profit du lot 2
- Accès non clos aux lots:
5m00 de large sur 5m00 de profondeur pour les doubles
3m50 de large sur 5m00 de profondeur pour les simples
- Bande de protection renforcée: Espaces verts privatifs plantés par l'aménageur
Maintien et valorisation de la végétation existante à charge des acquéreurs de lot
Marquage au sol
- Mur bahut surmonté d'une clôture en panneaux rigides / Mur technique
- Mur technique regroupant les viabilités
- Clôtures en panneaux rigides
- Clôtures sur rues avec espaces verts privatifs (1m en retrait de l'alignement)
- 1er rang de parpaings (agglos)
- Bordure T2
- Bordure T2 basse
- Bordure P3
- Bordure A2
- Mur de soutènement
- Mur de soutènement en gabions
- Talus, Noue, Bassin
- Voirie en enrobés
- Venelles : GNT 0/60 sur 30 cm + GNT 0/31.5 sur 20 cm
- Cheminement piétons : Stabilisé
- Trottoir en béton
- Espaces verts - Prairie rustique
- Haies arbustives d'essences mélangées
- Massifs plantés réalisés par l'aménageur
- Pavés drainants béton
- Cheminement doux à créer
- Cheminement doux existant à valoriser (cf. pgme travaux)
- Gabions soutenant les terres
- Hauteur variable
- Bordures non franchissables mises en place pour sécuriser les piétons en bordure de voie



Echelle : 1/750

